Image not found or type unknown

Reconnaissance d 'invalidité

Par **mickey06**, le **27/03/2014** à **19:19**

bonjour,
en 2009,j'ai été victime d'un infarctus alors que j'effectuer une mission,celui ci est survenu sur la route.j'ai été hospitalisé après avoir pu rejoindre mon domicile, suite a ma convalescence et une reprise a mi-temps thérapeutique,j'ai subit deux expertises et après qu'une commission se soit réunie,mon accident a été reconnu imputable au service.A la fin de l'année dernière,le médecin administratif qui me suit depuis mon accident m'a conseillé,(du fait que depuis mon accident l'administration donne très peu de signe) de voir mon médecin traitant afin de m'établir un certificat de reprise avec guérison mais sans consolidation,acte que j'ai fourni.Bien sur depuis,aucunes nouvelles!dois je relancé l'administration afin qu'elle convoque une commission pour un éventuel taux d'invalidité que l'on pourrait m'attribuer ou dois je patiemment attendre qu'ils se manifestent.Pour infos,depuis ma reprise a plein temps,je n'ai jamais eu d'arrêt maladie relatif a mon infarctus.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés